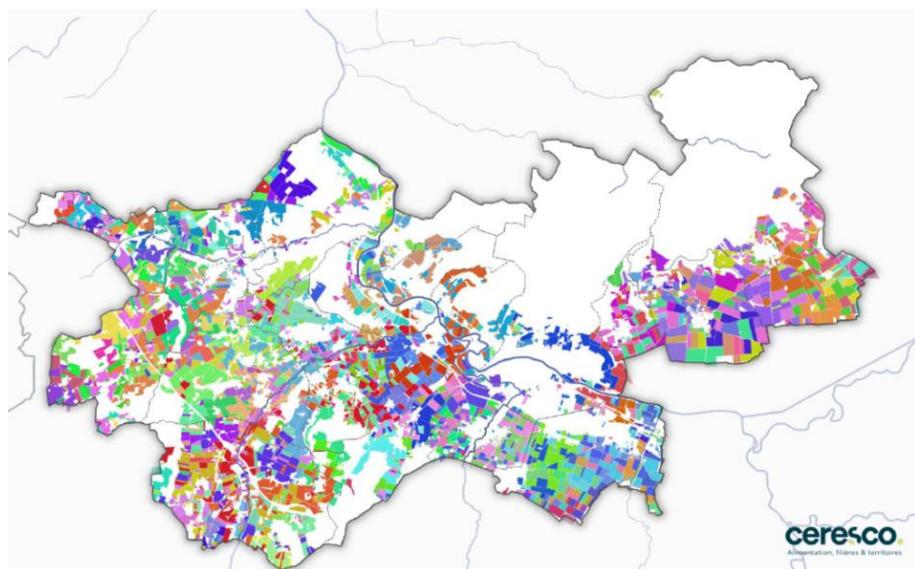


Diagnostic du système alimentaire

Etat des lieux de l'offre alimentaire du territoire

Fiche d'identité du territoire

Parcellaire des 228 déclarants sur la CCJ en 2019



POPULATION : 21 697 habitants

SURFACE AGRICOLE : 16 145 ha

NOMBRE D'EXPLOITATIONS : 151

ASSOLEMENT : 85% en grandes cultures / 25% élevage, fruits et légumes et vigne

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : 3% du paysage agricole (x4 entre 2017 et 2018)

TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS : 115 ha

AGE MOYEN DES EXPLOITANTS : 54 ans

SOLS : zone intermédiaire - potentiel des terrains moyen - limoneux à l'ouest / calcaire à l'est

« L'agriculture du joviniens est marquée par la prédominance de la filière grandes cultures. Sa force repose sur la présence d'opérateurs de taille, historiquement implantés sur le secteur. Il ressort de ce diagnostic, que les filières d'élevage, très peu présentes sur le territoire, représentent néanmoins une opportunité très intéressante. Aussi, la diversification des productions en cours (légumineuses) représente un vrai levier pour le territoire.

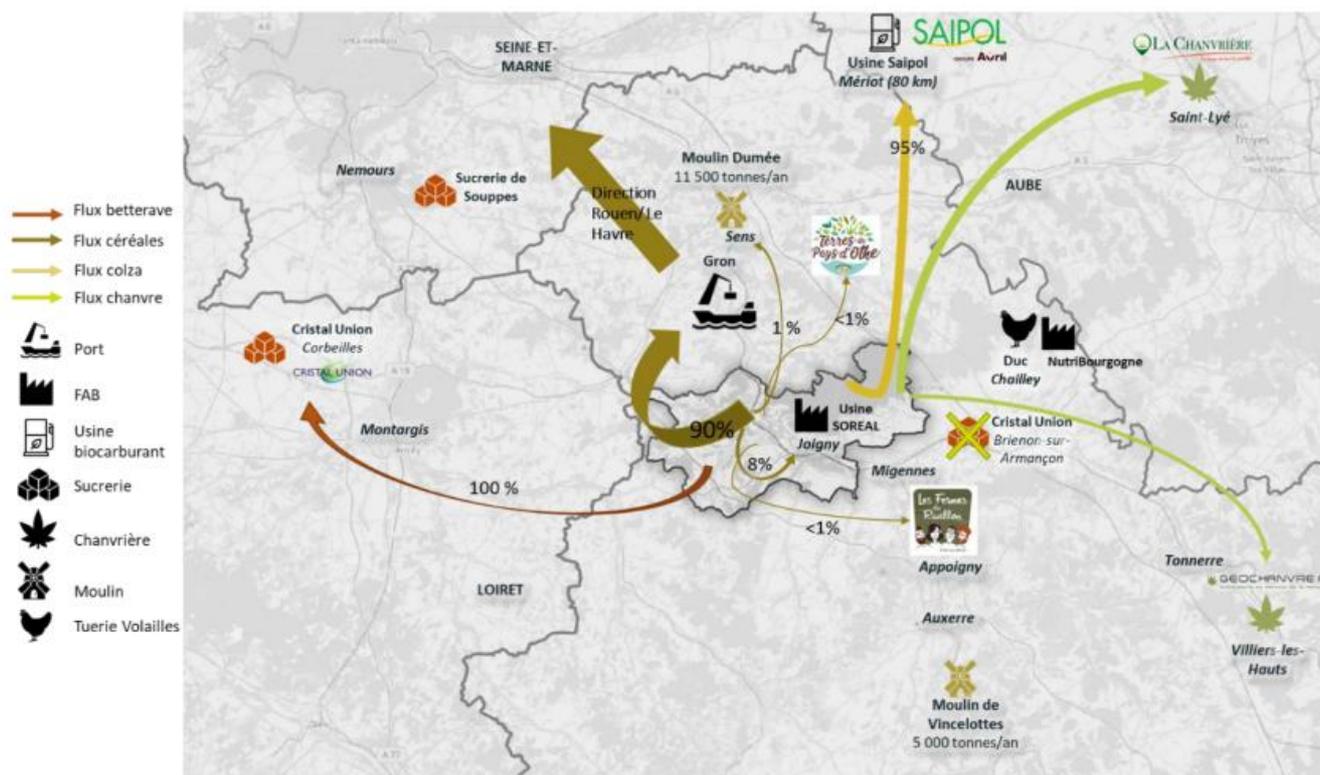
Enfin, la filière fruits et légumes reste très anecdotique et a un potentiel de déploiement important avec des débouchés en circuits-courts aujourd'hui très déficitaires. La réimplantation de petites unités de transformation et la reconnexion de la restauration hors domicile aux filières locales semblent être des enjeux prioritaires. »

APPROCHE FILIÈRES

- LES GRANDES CULTURES (85% des surfaces - 13 700ha)

Blé / Orge / Colza / Pois chiche / Pois / Lentilles / Betterave / Chanvre

« Les filières s'organisent autour de quelques opérateurs très structurants mais elles sont très peu liées au système alimentaire du territoire ou même régional. »



Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Un terroir favorable aux grandes cultures permettant de bons rendements • Des filières, longues, très structurées • Des outils de transformation d'échelle intermédiaire sur le territoire ou à proximité • Un mouvement de diversification des exploitations initié depuis plusieurs années qui semble se pérenniser (qui peut être lié à l'impasse technique sur le colza) 	<ul style="list-style-type: none"> • Très forte spécialisation des producteurs • Des filières longues peu en lien avec le territoire • Des outils de transformation présents mais très peu connectés au territoire. • Dépendance à la volatilité des marchés et de stratégie d'opérateurs dont les centres de décisions sont bien souvent hors du territoire. • Les possibilités de diversification sont très liées aux possibilités d'irrigation.

ENJEUX

- Création de dynamiques de reterritorialisation des filières aux côtés d'opérateurs de taille intermédiaire à grande
- Diversification des productions des exploitations agricoles
- Evolution des systèmes de production pour la protection des ressources naturelles

- ELEVAGES (7 % des surfaces - 1 100 ha – 27 exploitations)

Bovins Lait (3 exploitations) – Bovins viande (8 exploitations) – Ovin viande (3 exploitations)

« L'élevage a très fortement décliné sur le territoire mais le panel de production reste très varié. Les élevages sont plutôt concentrés sur les communes ouest du territoire, en lien avec la présence des vallées de l'Yonne et de ses affluents, des terrains qui ne pourraient être exploités autrement. »

De nombreux acteurs structurants :

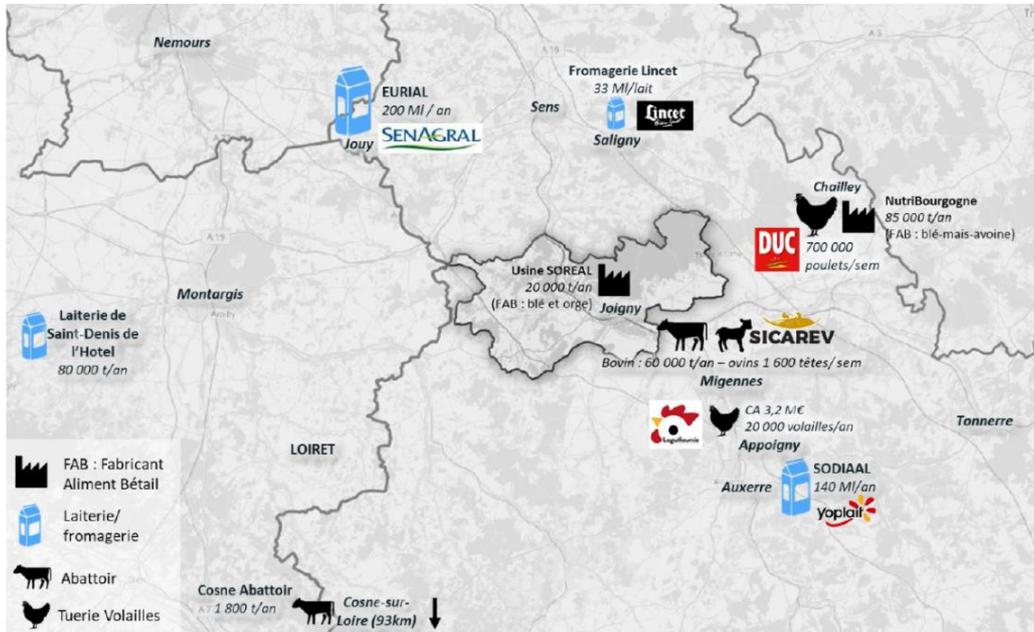


Figure 34 : outils de transformation des filières animales du jovinien (source : entretiens, bibliographie - traitement : CERESCO)

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Une complémentarité avec les grandes cultures (amendement organique) une capacité à valoriser des terrains à faible potentiel agronomique • Opérateurs et outils d'abatage à proximité (mais pas toujours connectés aux productions locales) • Vente directe en développement • Situation stratégique entre Paris et Lyon • Projets en développement (ovins et volailles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité métier (enjeux de transmission) • Marchés en circuits longs peu attractifs et soumis à la concurrence • Accès difficile aux services (vétérinaires...) • Disparition des outils de transformation locaux de taille intermédiaire • Dépendance aux financements de la PAC.

ENJEUX

- › Le maintien de l'ensemble des exploitations d'élevage (voire le développement de certains ateliers : ovin, volailles)
- › Le maintien et valorisation de surfaces fourragères
- › Le renouvellement de la fertilité des sols via les amendements organiques issus des élevages
- › L'accès à proximité à des structures d'abatage réalisant de la prestation d'abatage et de la découpe pour vente directe
- › Le maintien des outils de transformation à la ferme

- **MARAICHAGE, ARBORICULTURE & VITICULTURE (10 exploitations – 330 ha)**

24 ha de vergers (pommes / poires)	28 ha de maraîchage
100 ha de noix	7 ha de fruits rouges
70 ha de châtaigne	99 ha de vigne

« En l'absence d'acteurs structurants, et dans une zone où les conditions naturelles de production ne sont pas particulièrement favorables, peu de polyculteurs ont décidé de se diversifier pour l'instant. Les producteurs hésitent à faire les investissements nécessaires si, en définitive, leurs coûts de production sont peu compétitifs par rapport à des bassins proches et leurs débouchés incertains (prix, volumes, logistique). »

Deux typologies de producteurs en maraîchage :

- Des maraîchers diversifiés, qui se destinent aux débouchés en circuits courts. Les producteurs maraîchers du territoire sont concentrés autour de Joigny avec 6 ha répartis entre 2 maraîchers.
- Des maraîchers de légumes de plein champ : ce sont souvent des céréaliers ayant diversifié leur exploitation. Il s'agit d'oignons, échalotes, pommes de terre, petits pois et autres légumes (cornichons etc.). Ces productions sont présentes sur 22ha. Elles s'adressent majoritairement à des grossistes locaux, qui redirigeront les produits vers différents marchés : GMS, RHD, centrales d'achat...

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Des réseaux en vente directe bien développés • Des opportunités de diversification pour les exploitations céréalières • Bassin de consommation en demande de plus de productions locales. • De nouvelles dynamiques en vente directe : drive fermier / AMAPP... 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque climatique important • Contraintes foncières et fonctionnelles fortes (irrigation) • Manque d'outils de transformation locaux (légumerie, conserverie etc.) • Une demande forte en restauration collective, qui ne peut pas correspondre au modèle des exploitations maraîchères diversifiées

ENJEUX

- › Accompagnement technique des polyculteurs vers une diversification en légumes de plein champ
- › Mobilisation des acteurs de la demande et des intermédiaires pour offrir des conditions favorables à la structuration d'une filière locale : débouchés, prix.
- › Facilitation à l'accès au foncier pour des installations maraîchères viables
- › Facilitation de l'emploi de la main d'œuvre formée et accompagnée
- › Installation d'outils de transformation type légumerie et conserverie pour une valorisation locale

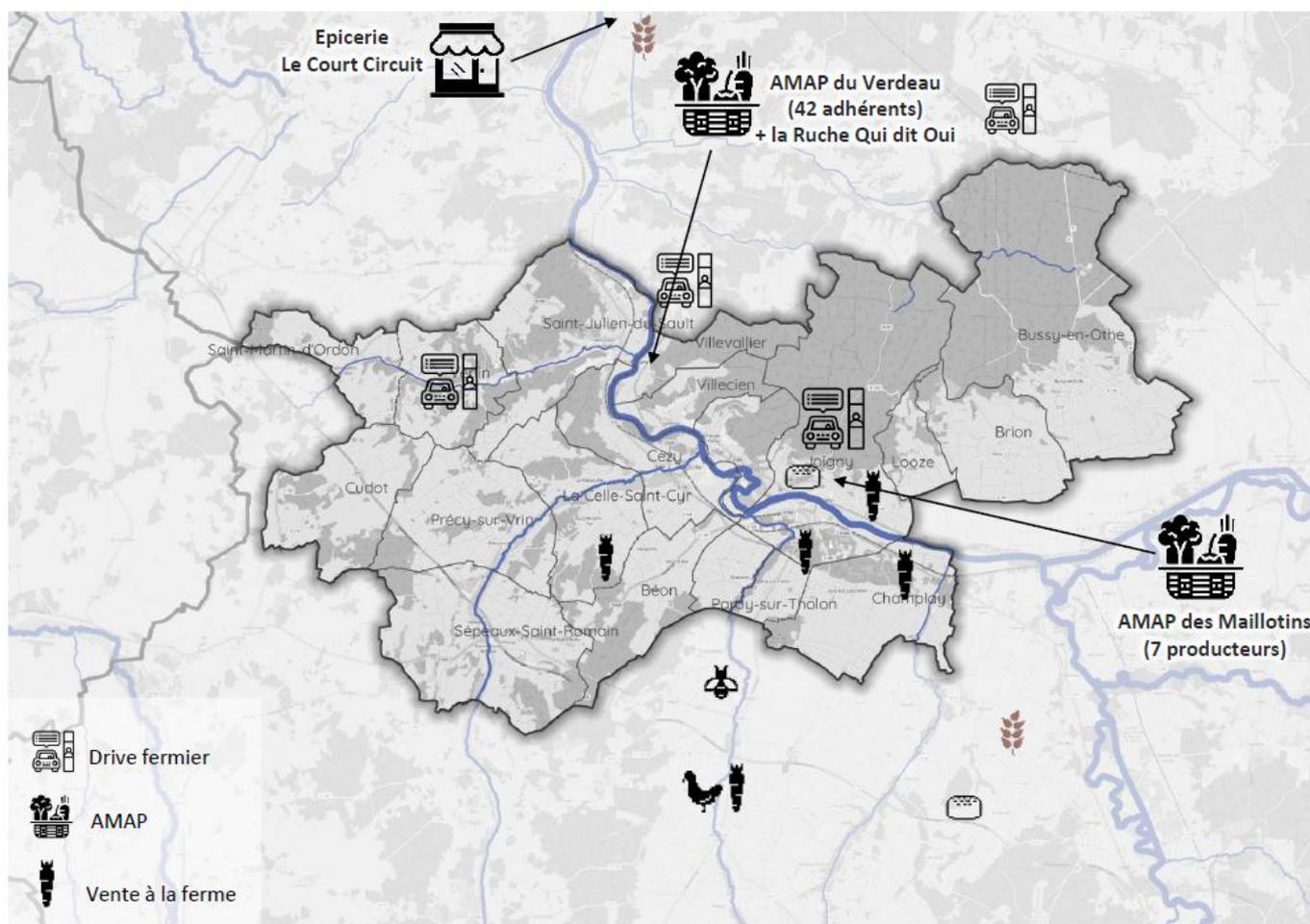
Vente directe & diversification des productions : des enjeux majeurs

« 15 à 25% des exploitations de la CCJ ont une activité de diversification. On observe une motivation, mais aussi des capacités financières (période d'investissement) favorables aux projets de diversification auprès des jeunes dans le cadre de l'installation ou de la reprise d'une exploitation. Un enjeu spécifique à l'accompagnement de ces projets est identifié. »

- La commercialisation en vente directe

Sur le territoire, la vente directe à la ferme prédomine (env. 10% des fermes du territoire, soit 21 exploitations).

L'absence de magasin de producteurs collectif sur le territoire est à noter, dans un contexte où les producteurs sont dispersés. La vente directe à la ferme concerne majoritairement les fruits et légumes, mais également la viande, le vin, les fruits, le miel et d'autres produits



- La diversification de la production

Au regard de l'hyper spécialisation du territoire et des exploitations, la diversification de la production est un enjeu pour le territoire. Elle permet : la « sécurisation » des revenus face à des filières qui ont montré des signes de faiblesse et le développement d'une offre alimentaire diversifiée.

De nombreuses exploitations sont dès à présent diversifiées (légumes de plein champ, volailles associées aux grandes cultures, intégration de protéagineux dans les rotations céréalières etc.).

ENJEUX

Diversification des productions

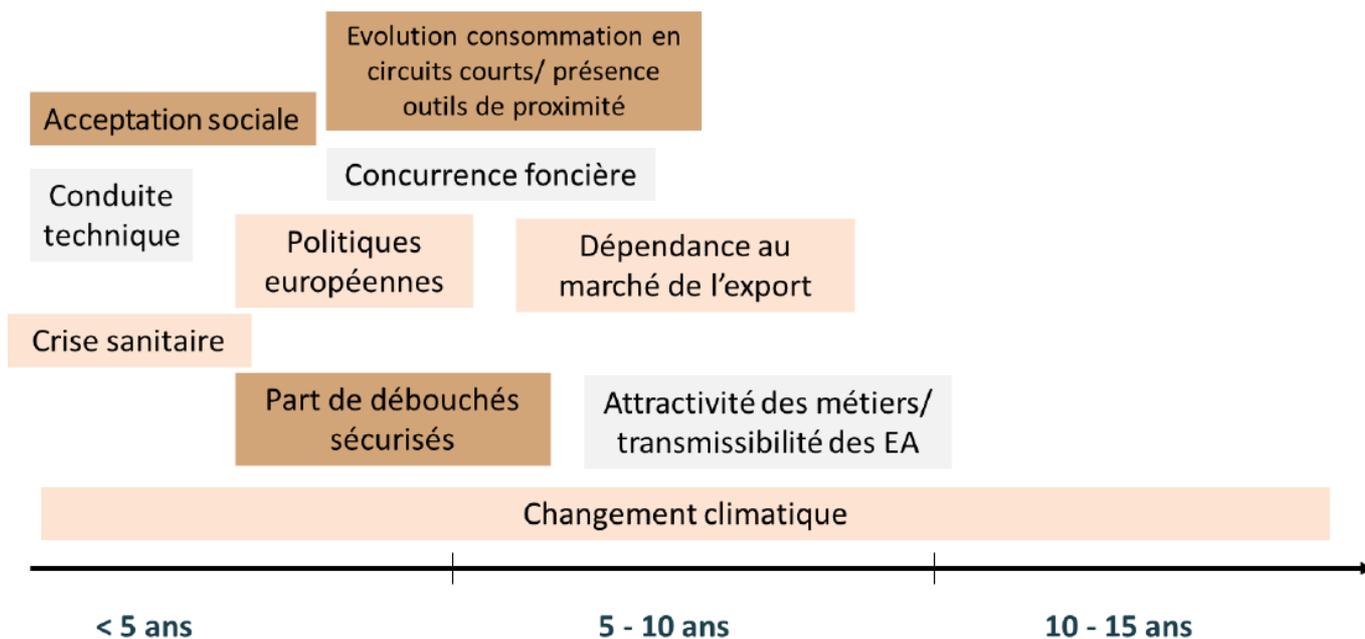
- › Accompagnement des exploitants dans les processus de diversification : expérimentation technique, formation RH...
- › Accompagnement spécifique dans le cadre de la transmission ;
- › Soutien financier à l'investissement pour la diversification des exploitations ;
- › Capitaliser l'expérience du territoire sur les filières de diversification existantes (protéagineux, lin, chanvre)
- › Développer des conditions d'implantation de la filière luzerne (élevage et déshydrateur).
- › Permettre une meilleure visibilité de l'offre locale
- › Coordination du développement des circuits courts sur le territoire

Diversification des productions

- › Soutien spécifique à l'émergence de filière de culture à bas niveau d'intrant dans les zones vulnérables
- › Favoriser l'émergence de débouchés permettant de valoriser les productions de diversification, pour les volumes supplémentaires

SYNTHÈSE DES VULNERABILITÉS

Les variables de vulnérabilités n'ont pas le même pas de temps :



Principaux défis à relever pour les filières agricoles du territoire :



Grandes cultures : répondre aux enjeux sociétaux (préservation des ressources naturelles) + trouver une valorisation des cultures de diversification + accès à l'eau + appui technique



Elevage : maintenir et développer la production (volailles + ovin) pour conserver les surfaces en herbe + complémentarité filières animales/ végétales



Fruits et légumes : accès à du foncier irrigable/irrigué + appui technique pour les porteurs de projets



Viticulture : promouvoir les vignobles

La collectivité peut y participer sur le territoire

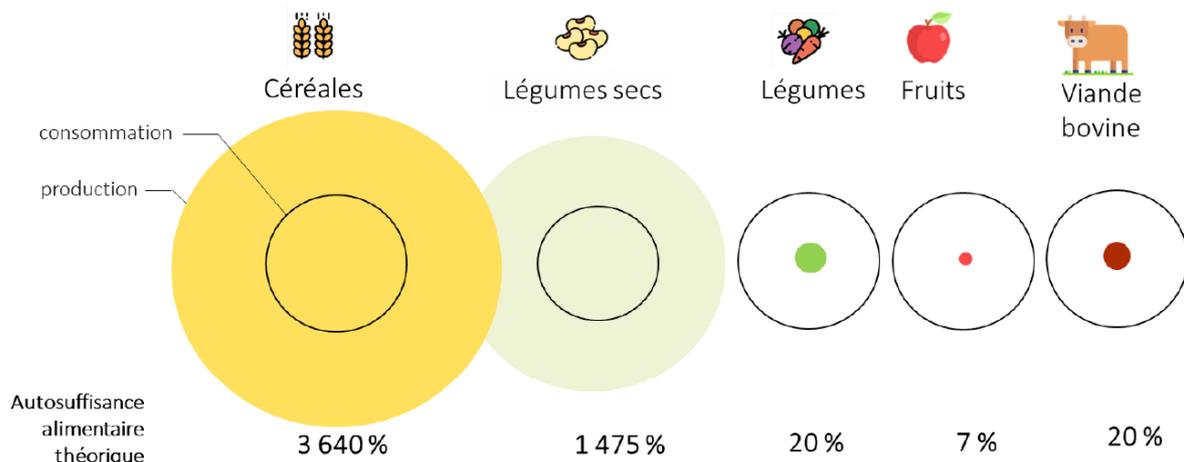
- ➔ directement via la restauration scolaire
- ➔ Créant des outils de transformations destinés aux productions locales

NOTION DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

« La résilience alimentaire est la capacité d'un système alimentaire territorial à absorber, résister et rebondir et d'être moins exposé à des chocs externes (volatilités des marchés, crises épidémiques, changement climatique etc.) »

Le territoire du Jovinien présente une autosuffisance théorique très excédentaire. Les surfaces agricoles de la CCJ permettraient théoriquement de couvrir 190 % des besoins alimentaires des habitants (16 300 ha de terres agricoles, pour un besoin de 8 600 ha).

Le rapport production/consommation est très excédentaire sur les filières grandes cultures mais un manque avéré sur les autres productions. De plus il faut prendre en compte que la majorité des flux sont tournés vers l'extérieur du territoire (sauf fruits et légumes).



**hypothèse : tout ce qui est cultivé sur le territoire est transformé et valorisé localement et tout ce qui est consommé par la restauration collective peut être produit localement.*

	Consommation par habitant	surface/ cheptel	volumes théoriquement produits	% d'autosatisfaction totale
	(kg/habitant/an)	ha ou têtes	Tonnes ; Tec ou tonnes de lait	
GRANDES CULTURES (conso directe)				
Céréales	113	13 679	82 074	3638%
<i>dont blé tendre</i>	90,7	6 215	41 641	2296%
<i>dont blé dur</i>	15,8	27	135	43%
Légumes secs	1,6	236	472	1475%
Pomme de terre	48	3	149	16%
Sucre	31,2	140	2 016	323%
Huile de tournesol	4,9	1 170	1 544	1576%
FRUITS & LEGUMES				
Fruits	90	7	130	7%
Légumes	120	23	460	19%
PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE				
Viande bovine	23,7	700	123	26%
Viande porcine	36,2	20	30	4%
Agneau	3,3	150	3	5%
Poulets	18	30 000	68	19%
Produits laitiers équiv lait de vache	260	150	945	18%
Lait de chèvre	12	50	38	16%
Œufs	13	-	-	0%

Figure 39 : Détail de l'autonomie théorique alimentaire (rapport entre la production et la consommation théorique de l'ensemble de la population par type de produit (source : CERESCO))

Pourtant, le territoire accueille de nombreux outils de 1ère transformation, mais qui ne sont pas forcément connectés avec les productions agricoles (ex : abattoirs)

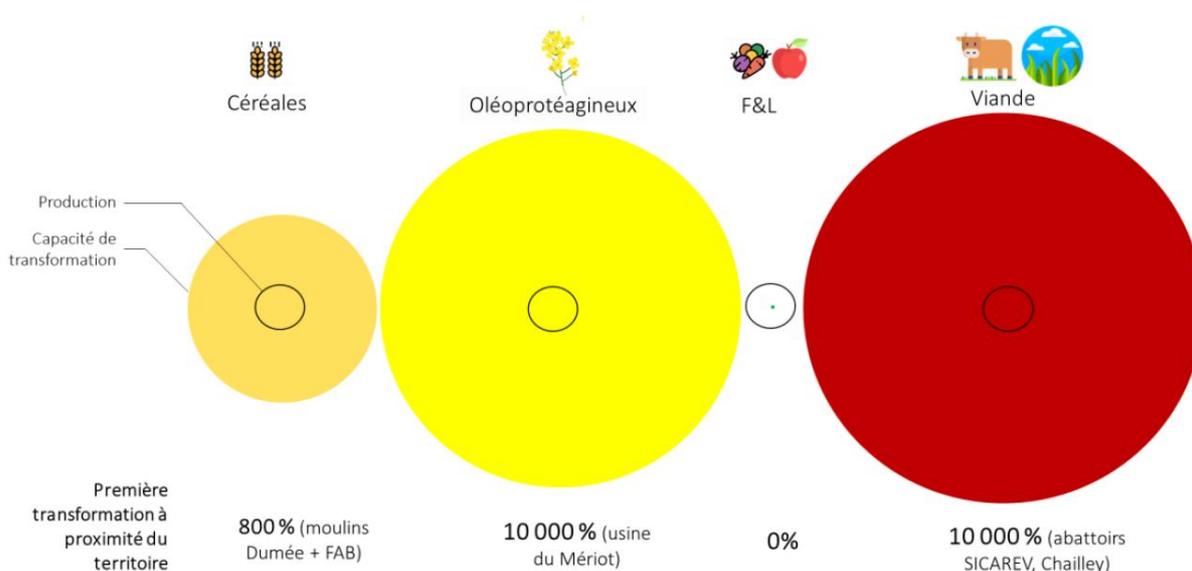


Figure 40 : Estimation de la capacité de « première transformation » (rapport entre la production et la transformation) (source : CERESCO)

L'analyse de la capacité nourricière du territoire alerte sur la nécessité de :

- Préserver le foncier ;
- favoriser la diversification des filières (maraichage, vergers, élevage) surtout lors de l'installation et soutien des filières à fort potentiel légumineuses
- Développer les circuits courts et le marketing territorial ;
- la valorisation locale des productions (transformation).
- Créer des débouchés locaux (RHD)

FOCUS Restauration Hors Domicile (RHD)

Primaires/maternelles	Collèges	Lycées
- 8 écoles maternelles - 21 écoles primaires	- 2 collèges	- 3 lycées
• 2149 écoliers • Dont 458 en école maternelle et 45 de < 3 ans	- 992 élèves	- 466 élèves

Si l'on prend l'hypothèse que tous les élèves sont demi-pensionnaires et un nombre de service de 120 repas/an, cela représente un total de 432 840 repas sur l'année.

Ratios entre besoins théoriques / volume nécessaire / surfaces agricoles utiles

- 22 T de pain (~19 T de blé, soit ~3 ha)
- 50 T de légumes (~ 4 ha de maraîchage)
- 15 T de viande bovine (~120 bovins si on ne valorise que les arrières)
 - 6 T de fromage (12 vaches laitières)
 - 27 T de fruits (1ha de verger)

Les filières du territoire n'adressent pas de production à la restauration scolaire, ou de manière ponctuelle. En effet de nombreux freins persistent. La relocalisation de l'approvisionnement de la restauration collective nécessite la compréhension des pratiques d'achat des établissements proposant ce type de restauration.

ENJEUX

- › La dynamisation, la coordination, l'animation de la multitude d'établissements et de donneurs d'ordre indépendants. (Soutien aux communes dans la rédaction des appels d'offres, le partage d'expérience ...)
- › Se fixer collectivement par la chaîne d'acteurs des objectifs annuels d'introduction de produits locaux dont bio dans la restauration collective publique afin de répondre aux enjeux de la loi Egalim.
- › La valorisation de l'offre locale lors d'initiatives ponctuelles (petits déjeuner, goûter...)
- › L'incitation au déploiement d'une offre locale adaptée (produits, conditionnement, prix)
- › L'augmentation de la visibilité de l'offre pour faciliter le sourcing et de la demande
- › Impulser des synergies avec les initiatives du département et de la Région, notamment via des interface offre / demande (AGRILOCAL / MANGER BIO BFC etc.)